

## Aux élèves du Gymnase de La Cité et à leurs parents

### Grève au Gymnase de La Cité : explications

---

En Suisse, nous cotisons durant notre vie professionnelle pour un salaire qui nous sera versé au moment de la retraite. Dans la fonction publique, une part du salaire différé est versée par une caisse de pensions, sous forme de rente. Le capital de cette caisse est constitué notamment des cotisations des employés.

Dans le Canton de Vaud, les employés de l'Etat sont affiliés à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV). Le conseil d'administration de la CPEV a considéré dernièrement que de nouvelles ressources sont nécessaires pour assurer le versement des rentes à l'horizon 2052. Son plan prévoit dès l'année prochaine l'augmentation de l'âge de la retraite de deux ans.

Nous nous opposons à ce plan pour les raisons suivantes. La diminution des rendements financiers prévus par le conseil d'administration est basée sur des données peu fiables pour une durée aussi longue. De plus, la moyenne des rendements sur les quinze dernières années est très largement supérieure au taux technique fixé par la caisse (550 millions de bénéficiaires uniquement en 2017, par exemple). Enfin, le taux de couverture qui doit permettre à terme le financement des rentes est déjà pratiquement atteint aujourd'hui (75 % sur les 80 % à atteindre en 2052).

Après plus de vingt ans de restrictions en tous genres, cet allongement de la durée de la cotisation représente une nouvelle dévalorisation inacceptable de la fonction publique vaudoise dans son ensemble. Pour rappel, en 2013, les employés de l'Etat de Vaud ont déjà consenti à des efforts conséquents en la matière (augmentation de l'âge de la retraite de deux ans notamment). La qualité des services rendus à la population par le personnel soignant, les policiers, les assistants sociaux ou les enseignants se trouvera elle-même dégradée par le plan prévu. Dans le domaine scolaire – école obligatoire, gymnase et école professionnelle – la valeur de la formation serait une fois de plus remise en question.

Au vu de ces considérations, nous demandons le retrait du plan de réforme de la CPEV, jusqu'à la prochaine révision prévue en 2022. C'est dans ce but que nous avons fait grève durant l'après-midi du jeudi 25 janvier, et sommes prêts à reconduire notre action si nécessaire.

Espérant vous avoir informés de leur position, les maîtres en grève du Gymnase de La Cité vous adressent, Chères et Chers élèves, Mesdames et Messieurs les parents, leurs salutations les meilleures.

Assemblée des maîtres du Gymnase de La Cité, Lausanne, le 25 janvier 2018